

Février 1871 : souvenirs personnels et intimes [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Février 1871

Souvenirs personnels et intimes

(Suite)

Cependant la convention n'était pas encore signée à cette heure matinale de trois heures. Les intéressés, réunis dans le bureau de la maison J.-L. Martin aux Verrières, en rédigeaient et en discutaient les articles. Une heure plus tard, l'accord était fait de part et d'autre, et l'acte signé par les parties.

Nos populations du Val-de-Travers étaient il va sans dire sur le qui-vive, mais tranquilles et conscientes de la gravité de la situation et de ce que l'on attendait d'elles : prêtes en un mot à supporter ou à subir tous les événements.

Ici, à Môtiers-Travers, ce fut peu après les huit heures du matin, que la tête de la colonne fut signalée venant de Fleurier. Sur le seuil de notre maison, ma vénérable mère et moi, l'attendions. Quelle fut notre surprise ! Seul, sans aucune escorte, ni ordonnance, le général Peytavin, triste, grave, accablé de douleur, ouvrait la marche. Monté sur son beau cheval de guerre, un bai brun, corpulent ; il avançait, sa mâle figure encadrée d'une barbe noire reflétant l'état douloureux de ses pensées. Je me découvris devant lui et il nous rendit notre salut. Quant à ma pauvre mère, fortement appuyée sur mon bras, elle ne put retenir ses larmes à la vue du désastre inoui de cette pauvre armée vaincue, souffrante, désorganisée, obligée d'emprunter le sol de la Suisse pour se réfugier et sauver son existence.

Immédiatement à la suite de ce général venait un cortège des plus disparates, ramassis indescriptible de gens dignes d'appartenir à une cour des miracles. Des zéphirs, des turcos, des moblots, des élopés, tout ce que la misère humaine peut montrer de plus triste. Ils pataugeaient

dans une neige à demi fondue, sans chaussures, les vêtements en loques, rieurs quand même, surtout les Africains qui montraient leurs dents blanches dans leurs visages bronzés.

Une fois ce premier et pittoresque groupe passé, le défilé de l'artillerie commença. Avant l'entrée en Suisse on avait laissé dans les forts de Joux un bon nombre de canons et beaucoup de munitions — mais il en restait un nombre suffisant pour nous faire assister à un défilé qui dura presque sans interruption pendant les trois journées suivantes. Les hommes étaient, en général, grands et forts, bien bâtis, et ne paraissaient pas se ressentir par trop de leurs souffrances. Mais, quel contraste entre ces soldats et leurs malheureux chevaux. Ces derniers, ferrés à plat, sans crampons, glissaient, faisaient des efforts souvent impuissants pour maintenir leur équilibre et finissaient par s'abattre sur la route. En outre, ils crevaient littéralement de faim, et s'attaquaient à tout ce qui leur tombait sous la dent. Le bois des affûts, des caissons, les écorces des arbres bordant les routes, tout était rongé. Quelle horrible chose et combien on était impuissant à y apporter un remède ! — Voilà la guerre !

Avec l'artillerie qui occupait le milieu de la route, beaucoup de troupes, plus ou moins débandées, marchaient à pied sur les côtés. De temps à autre passait un général, bien monté, suivi d'une escorte de cavaliers marchant à la file indienne, une dizaine environ, puis survenaient de la grosse cavalerie, carabiniers à cheval, au grand manteau rouge, cuirassiers au manteau gris poussière et au casque à crinière ; des régiments de marche, des

bataillons de mobiles, des francs tireurs, des lanciers, chasseurs à cheval montés sur leurs petits chevaux barbes agiles et infatigables. Il y en avait pour tous les goûts.

Au sein de cette envahissante cohue le train auxiliaire jetait une note pittoresque. Aux fourgons régimentaires s'ajoutait le train des convoyeurs, que nous avons d'ailleurs gardé et renvoyé d'ici, sans le laisser pénétrer plus avant en Suisse. La promenade du village, ses rues hautes, étaient transformées en un vrai champ de foire. Des charrettes, des voitures, des roulettes, des omnibus d'hôtels, de gares, portant les noms les plus disparates, d'Orléans, de diverses villes, jusqu'au Département méridional du Gers s'y trouvaient mêlés et confondus. Bon nombre de ces véhicules, qui avaient suivi l'armée, étaient encore habités par leurs soi-disant propriétaires, officiers ou femmes d'officiers — avec bagages et malles — conduits par des gens d'occasion, quelquefois réquisitionnés pour deux jours et qui se trouvaient chez nous après six semaines de route sans savoir le moins du monde ni où ils étaient, ni dans quel pays ils vivaient. Quant à leurs pauvres chevaux, ils ne savaient comment les nourrir. La récolte en foin avait été très faible et on nous réquisitionnait à raison de 10 francs le quintal de 100 \bar{u} de foin pour les chevaux des officiers suisses et de notre artillerie. Il n'en restait pas pour les étrangers, et au printemps nous nous sommes, nous-mêmes, trouvés à court et obligés de nourrir nos propres chevaux avec de la paille, du son, de l'avoine, le foin faisant défaut.

Il est de règle que dans de semblables agglomérations d'hommes, les maladies fassent leur apparition. C'est là aussi ce qui avait été prévu. Nos salles d'écoles, au nombre de quatre, avaient été débarrassées de leur mobilier scolaire et destinées, au premier moment, à loger des

soldats suisses. Mais, dès l'arrivée des français, il fallut songer à déménager nos propres troupes autre part pour installer une ambulance au Collège. Certes l'arrangement était bien primitif et ne ressemblait en rien à ce que l'on voit dans un hôpital organisé de toutes pièces. Des matelas posés à terre, un peu de literie et de linge de corps, une forte litière de paille et quelques couvertures, là se bornait cette simple organisation. Trente-deux dames et demoiselles s'étaient spontanément réunies pour prodiguer aux malheureux internés tous les soins possibles. Avec un zèle, une abnégation, et un courage, que rien ne rebutait, sans jamais se lasser, ni le jour, ni la nuit, ces anges de charité s'efforcèrent de venir au secours d'une incommensurable misère. Non seulement les malades recevaient les soins de propreté les plus pressants, mais ils étaient nourris et pouvaient donner de leurs nouvelles à leurs familles dans l'inquiétude.

Par moments la place venait à manquer. Quand on pense que pendant la première semaine, 216 de ces malades passèrent dans cette ambulance, on se rend compte de ce que cela imposa de travail et de sacrifices. Il en mourut neuf, entre le 7 février et le 22 mars. Tous les autres purent être évacués sur la ville de Neuchâtel, aussitôt que leur état permit qu'on les transportât.

Et ce n'était pas à l'ambulance seulement que des scènes semblables se passaient. Le temple paroissial était occupé par un régiment de mobiles. Oh, les misérables! Le spectacle était navrant! Lorsque dans la soirée ou dans la nuit on s'aventurait dans cet édifice, que l'on sentait l'odeur qui s'y répandait, que l'on entendait cette toux, à juste titre nommée « *toux de moblot* » et « *catarrhe Bourbaki* », il y avait de quoi faire reculer même les plus hardiment courageux.

Les locaux autres que le temple, remises, granges, offraient un même aspect et partout aussi on rencontrait de charitables personnes, chargées de provisions, de tasses, d'arrosoirs remplis de thé de tilleul, chaud et bien sucré, car qu'était-ce qu'une simple théière en pareille occasion.

Tous les médecins suisses du Val de Travers étaient incorporés dans l'armée et accompagnaient les troupes. Il n'en restait pas, et c'est par occasion seulement, qu'au passage d'un régiment français, un médecin-major, lorsque le temps le lui permettait, pouvait faire une courte visite à l'ambulance, ou dans une des maisons particulières du village où un malade se trouvait logé. Les médecins ont toujours accepté avec complaisance de faire ce qu'on leur demandait.

Fort heureusement, il ne se trouvait aucun blessé dans le nombre des éclopés. Ceux qui, à la veille de l'entrée avaient soutenu la retraite, dans un combat très meurtrier, sous les forts de Joux, avaient été hospitalisés dans le temple des Verrières-Suisses, où ils étaient soignés par les ambulances volontaires de Marseille.

Dans le village, principalement dans les habitations situées sur la grande route, bouillaient des chaudières de soupe, des marmites de café, et les troupiers en avalaient rapidement une tasse et se hâtaient de rentrer dans le rang.

Mais, lorsqu'un cheval glissait et venait à s'abattre, la colonne était forcément arrêtée jusqu'à ce qu'on eût réussi à le remettre sur pied. C'est pendant ces incidents, plus ou moins longs, mais fréquents, que nous fîmes connaissance de quelques officiers et sous-officiers, avec lesquels nous avons conservé longtemps, et même encore maintenant, les plus agréables rapports. Je pourrais en citer un bon nombre d'exemples, je me bornerai à en rappeler un seul.

Le premier jour, un sergent de mobiles, jeune homme de bonne figure, était avec son détachement, arrêté devant notre maison. Il me dit être des Charentes et comme il ajouta qu'il connaissait très bien nos correspondants de ce pays, de ses amis, je lui remis ma carte, en lui disant de disposer de nous pendant son internement en Suisse.

Je ne pensais pas le revoir, lorsqu'à ma grande surprise, je le retrouvai le lendemain, arrêté sur la place, en tête de sa petite troupe. Le dialogue suivant intervint :

— Que faites-vous ici ?

— Je n'en sais rien, on nous a fait rebrousser depuis Travers.

— Qu'allez-vous faire, où pensez-vous coucher ?

— Je n'en sais pas davantage, nous attendons des ordres.

— Connaissez-vous vos hommes ?

— Je le crois bien, nous sommes tous du même canton.

— En êtes-vous sûr ?

— Pas de danger qu'ils me quittent d'une semelle, nous avons perdu notre lieutenant et cinq de nos hommes dans la retraite ; ils comptent sur moi.

— Dans ce cas, lui dis-je, nous allons chercher le moyen de ne pas vous laisser coucher à la belle étoile, venez avec moi.

La chose n'était pas facile. Tant bien que mal, on déblaya la remise, on apporta de la paille ; la soupe cuisait dans la pièce voisine, nos 35 moblots eurent bientôt complété leur installation et nous demeurèrent pendant les trois jours suivants. Quant au sergent, la seule issue qu'il fut possible de trouver, ce fut de lui donner la chambre d'une des domestiques de la maison, qu'on logea ailleurs.

Nous étions envahis. Pendant les trois premiers jours du passage, nos maisons restèrent grandes ouvertes, on ne se couchait

pas. La batterie d'artillerie 22 de Vaud, nous était arrivée des Ponts-Martel; et l'état-major de la division avait établi ses bureaux à Couvet; de nouveaux officiers à loger, nous étaient survenus. Il fallait faire face à tous les besoins.

Ma mère et moi étions inquiets de savoir ce qui se passait à Travers où mon frère et sa famille habitaient. Le matin du deuxième jour, au gros du passage, je sellai ma jument, me faufilai dans la colonne et fis route avec un détachement de lanciers, jeunes gens de bonne figure, montés sur d'excellents jeunes chevaux, de la race de Tarbes, qu'on leur avait délivrés peu de temps avant, au début de la guerre et qui n'avaient encore reçu qu'un dressage très primitif. On avait fait flèche de tout bois.

Le village de Travers était, si possible, encore plus encombré que le nôtre. Ordre avait été donné à un détachement de troupes suisses de garder la route conduisant à Neuchâtel, à environ un kilomètre à l'est et de ne laisser passer personne. Travers gardait l'artillerie qui forma le pare dans la plaine, à la sortie du village, ainsi que la cavalerie, et on ne laissa passer outre que des détachements de troupes homogènes, faisant refouler l'infanterie jusque chez nous, dans le but de reformer les corps. L'ordre était positif et chacun devait s'y conformer.

On ne pouvait franchir la ligne de démarcation qu'avec un permis du commandant de place, M. le colonel Fornarod de Rapperschwyl dont le bureau se trouvait installé dans l'appartement d'un de nos amis. Pendant que j'y étais, les officiers d'ordonnance du général Clinchant vinrent se présenter, comtes, barons, haut gradés porteurs de bon nombre de décorations. Je dois à la vérité de dire qu'ils furent fort cavalièrement reçus. Le colonel-commandant de place était furieux de ce

que Clinchant lui eut glissé entre les doigts. Le poste de garde était commandé par un lieutenant Challand de Lausanne et quand le commandant en chef de l'armée française y arriva, ce jeune officier, intimidé par cette présence auguste, perdit un peu la tête et n'eut pas le courage de l'arrêter.

Ayant trouvé que les membres de ma famille ne couraient aucun danger particulier, je pris le chemin du retour, qui ne fut guère commode. Pas possibilité de remonter ce torrent débordant et débordé. Force me fut de prendre mon chemin en pleine campagne, enfonçant dans une neige épaisse, et franchissant clôtures et ruisseaux.

Je rapportais les ordres donnés pour la reformation des corps. Ceux qui faisaient partie de l'armée étaient les 15^e, 18^e, 20^e et 24^e. Une grande affiche que j'apposai sous l'Hôtel-de-Ville indiquait ce qu'il y avait à faire. En l'absence de toute autorité militaire, nous nous mîmes à l'ouvrage; nous interrogeons les soldats, nous les groupions d'après le corps auquel ils appartenaient. Une fois réunis au nombre de 30, 40, 50, on les faisait partir en avant.

Le temps pendant lequel la frontière devait rester ouverte avait été limité à trois jours, jusqu'au vendredi soir, à 6 heures. Passé ce moment, aucune troupe n'était admise à pénétrer en Suisse. Nous vîmes alors arriver, dans le courant de l'après-midi du 3 février, le 42^e régiment de marche, l'un de ceux qui venaient de soutenir la retraite en se battant vaillamment près de la ville de Pontarlier, en dessous des forts de Joux.

La bataille avait été sérieuse et très meurtrière, surtout du côté des Allemands, qui, sur l'ordre téméraire du général Fransecki avaient tenté un assaut contre ces forts, pour ainsi dire imprenables. Le fort du Larmont était gardé par un détache-

ment de mobiles de la Haute-Saône, parmi lesquels se trouvait, heureusement pour eux, un sous-officier d'artillerie retraité. Ce dernier, le seul qui connut le manie- ment d'un canon, mit les pièces en posi- tion, les chargea à mitraille et attendit tranquillement l'assaut. Quand il vit la troupe assiégeante à bonne portée, les soldats brassant la neige jusqu'au genou et avançant péniblement, il ouvrit le feu et en tua un grand nombre — on croit que 1700 hommes ont péri dans cet assaut, mais le chiffre paraît exagéré. Il est un fait intéressant à noter, c'est que les Prussiens, semblables en cela aux anciens Germains, n'enterrèrent pas leurs morts sur place. Les cadavres furent transportés sur des charrettes, à l'autre extrémité de la ville et enterrés dans les tranchées. Lisez Tacite, déjà de son temps ces choses se passaient de la même façon.

Mais revenons à ce qui nous concerne.

Le 42^e régiment de marche nous arri- vait vers les 4 heures de l'après-midi.

Cette vaillante troupe marchait en bon ordre, pour ce qu'il en restait tout au moins, douze à quatorze cents hommes, car elle s'était battue partout et avait éprouvé de sensibles pertes. Une quarantaine de ses blessés dans le combat de la veille étaient soignés dans le temple des Verrières.

Dans notre village, tous les locaux étaient plus que remplis, pas moyen d'y loger un homme de plus — nous en avions près de quatre mille cinq cents ce même soir et pas de troupes suisses pour nous garder: le bataillon 53 du Valais était encore à la frontière. Qu'allions-nous de- venir! Nous commençames à parlementer avec les officiers, à leur expliquer notre situation et à les persuader qu'il n'y avait autre chose à faire pour eux que de camper encore une nuit dehors, à la belle étoile. D'accord avec le conseil communal, nous leur promîmes du bois pour se chauffer et quant aux officiers, nous leurs offrîmes de les nourrir et de les loger du mieux que nous le pourrions. (A suivre.)

Bibliographie

L'assistance féminine en temps de guerre, par le D^r LEGRAND, méd.-maj. de 2^e classe (Li- brairie universelle).

« L'œuvre d'assistance aux blessés peut de- venir le symbole le plus exact, le plus tou- chant de la nation armée. Toute la charité de France se dressant devant l'ennemi, c'est le geste incomparable ébauché par la femme et qu'il lui faut achever. »

Ces lignes, extraites du livre du D^r Legrand, en marquent l'idée fondamentale et les ten- dances. La femme, éducatrice de l'enfant qui apprend, inspiratrice de la jeunesse qui agit, contribue puissamment à façonner l'âme de l'ar- mée, reflet de l'âme de la nation elle-même. Par sa main légère, son cœur compatissant, sa parole attendrie, son art inné de la consolation, ses vertus domestiques, elle est en même temps,

pour ceux qui souffrent, un merveilleux agent d'apaisement et de guérison. Dans la brusque convulsion d'une guerre secouant le pays tout entier, la Croix-Rouge, faisceau de toutes les énergies et de toutes les sensibilités féminines, aura un rôle immense à jouer, beaucoup plus étendu que ne le définit le règlement. A l'exemple des Croix-Rouge russes et japonnaise, on peut prévoir que la Croix-Rouge française ira secourir les blessés jusque sur le champ de bataille. Aussi doit-on la considérer comme une œuvre éminemment nationale, où l'on peut s'é- tonner que toutes les femmes françaises n'aient point encore leur place marquée d'avance, mais où elles l'auront par la force des choses. Voilà bien le véritable objet des visées féministes!

« Mais quelle sera l'armée de la charité si ses soldats ne sont pas instruits? » Il importe,